Drame de la folie

Paris, 15 novembre. — Ce matin, vers dix heures, un étudiant hongrois, le comte de Kornis, âgé de 26 ans, demeurant boulevard Saint-Michel, a, dans un accès de folie furieuse, tenté de tuer trois personnes et s'est ensuite suicidé.

Depuis quelque temps, la concierge de la maison, ainsi que des voisins, avaient remarqué que l'étudiant donnait des signes manifestes de dérangement cérébral ; mais comme il ne semblait pas dangereux, personne n'y prit garde et on le laissa vaquer à ses occupations, sans avertir la police. Du reste, il fréquentait les cours avec assiduité et rien ne faisait prévoir le drame dont il devait être le triste héros.

Ce matin, à dix heures, il descendit précipitamment de sa chambre située au cinquième étage, tenant un revolver dans chaque main et faisant feu sur toutes les personnes qu'il rencontrait.

C'est ainsi qu'il a tiré sur une bonne, nommée Blanche ; sur un locataire et sur la concierge, Mme Legeaud. Ensuite il s'est tiré deux balles dans la tête.

Les trois personnes blessées ont été transportées en toute hâte à l'hôpital Cochin, par les soins de M. Carpin, commissaire du Val-de-Grâce, qui s'est aussitôt rendu sur les lieux, pour faire les constatations légales.

Après avoir interrogé divers témoins, il a fait remonter le corps du malheureux étudiant dans la chambre qu'il occupait.

ROUBAIX

Coopérative « La Paix »

75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Pantification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

—o—

UN NOYE AU PONT MOREL

Dimanche matin, vers huit heures, le jeune Corselis Constantin, âgé de 13 ans, coursier, demeurant rue de la Guinguette, 61, passant sur la passerelle de l'écluse du canal, au quai de Calais, près du pont Morel, remarqua dans le bassin le cadavre d'un homme flottant sur l'eau et s'empressa d'en informer les agents de police Locutier et Marcelli, de service au poste du Pont Morel. Ces derniers retirèrent de l'eau le cadavre et le déposèrent sur le quai.

Bientôt le corps fut reconnu comme étant celui de Florent-Mathieu Mullenders, âgé de 65 ans, né à Disen (Belgique), le 30 juin 1838, fileur, demeurant rue Jean-Bart, 13.

Le corps avait séjourné peu de temps dans l'eau, et l'enquête ouverte sur la mort de cet homme a démontré qu'on se trouvait en présence d'un suicide.

M. le docteur Bole, médecin légiste, n'a relevé aucune trace de violences sur le corps, qui a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

—o—

Vol de foulards

Samedi soir à 5 heures et demie, alors que Mme Horteuse Beggia, mercière, rue du Carligny, 145, était occupée dans sa cuisine, des voleurs inconnus en enlevaient de sa vitrine une boîte de foulards.

Pour opérer à leur aise, ils avaient d'abord attaché la poignée de la porte à une persienne, puis ils avaient brisé un carreau de la vitrine.

Une enquête a été ouverte au 4e arrondissement.

—o—

Une mercerie dévalisée

Pendant que la famille de M. Joseph Geuerden, peintre et mercier, rue d'Alger, 87, était réunie dans la cuisine, samedi soir vers 8 heures et demie, des malfaiteurs ont pénétré dans la boutique et enlevé une boîte de foulards et une pièce de tissu.

Plainte a été déposée au 4e arrondissement.

—o—

Tour de Roubaix pédestre

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Les concurrents du tour de Roubaix pédestre, sont invités à se réunir mercredi prochain à 8 h. du soir, au Café du Sport, 5, rue du Grand-Chemin.

On invite surtout les indépendants pour affaire concernant la distribution des prix ; — sont également invités les membres du Comité d'organisation. »

Pour un groupe d'indépendants.

André DESOBOIS.

—o—

Exposition de chrysanthèmes

Dimanche 15 novembre s'est ouverte l'exposition des produits de l'horticulture organisée par le Cercle Horticole de Roubaix à l'occasion de son 25e anniversaire. A 10 heures M. Gilbert Sayet, adjoint au maire de Roubaix, a fait l'ouverture de cette exposition florale accompagné de M. Paul Wattinne, président d'honneur de la Société, des membres du jury et de la commission organisatrice. Après avoir examiné à plusieurs reprises les lots de chrysanthèmes en pots et en fleurs coupées, les raisins et les fruits ; les vins d'honneur ont été offerts.

MM. Paul Wattinne et Gilbert Sayet ont vivement félicité les organisateurs, à la tête desquels on retrouve toujours l'infatigable président de cette association de travailleurs, M. François Fauvarque dont la générosité en cette circonstance n'a pas eu de limite.

Des remerciements ont été adressés à M. le Président de la République, à M. le ministre de l'Agriculture, aux donateurs et bienfaiteurs puis le jury est entré en fonctions, il était composé comme suit :

Président : M. Legrand, délégué de l'Union Horticole d'Armentières ; Secrétaire : M. Victrice Belval, délégué de la Société d'Horticulture d'Armentières ; Membres : MM. Six-Jacobs, jardinier, chez M. Leclercq-Dupire à Croix, délégué de la Société Centrale d'Horticulture du Nord ; Fleury Dumont, délégué de l'Union Horticole d'Haubourdin ; Wurrot, jardinier chez M. Vanoutryve à Tourcoing, membre du Conseil d'administration de la Société.

Les récompenses ont été décernées comme suit :

Objet d'art offert par M. Eugène Motte, député du Nord et maire de Roubaix, à M. Jules Willem, jardinier chez M. V. Vaissier, pour plantes en pots.

Objet d'art à M. Paul Delombaerde, horticulteur à Tourcoing, plantes à feuillage et fleuries. Offert par M. Paul Wattine, président d'honneur de la Société.

Objet d'art offert par M. François Fauvarque, président du Cercle Horticole de Roubaix, à M. Paul Delombaerde, horticulteur à Tourcoing.

Objet d'art à M. Clovis Descamps, jardinier chez M. Delahoutre à Roubaix, pour fleurs coupées, offert par M. de Montalembert, député du Nord.

Objet d'art de M. Chatteleyn, adjoint au maire de Roubaix à M. Ach. Delreux, jardinier chez M. A. Wibaux à Roubaix.

Objet d'art offert par M. Lehoucq, adjoint au maire de Roubaix, à M. Ach. Delreux, jardinier chez M. A. Wibaux, à Roubaix, 1 gerbe.

Objet d'art offert par M. Duthoit, conseiller d'arrondissement, à M. Vandepuitte, viticulteur à Croix, Raisins variés.

Objet d'art offert par M. Deschodt, adjoint au maire de Roubaix, à M. Robitaille, arboriculteur à Lesquin. Fruits variés.

Médaille de vermeil à M. Robitaille, horticulteur à Lesquin. Fleurs coupées. Offerte par M. le ministre de l'Agriculture.

Objet d'art offert par M. Gilbert Sayet, adjoint au maire de Roubaix, à M. Silenne, marchand-grainier à Croix. Collection de légumes.

Objet d'art offert par M. Louis Bossut, secrétaire général du Cercle Horticole de Roubaix, à M. Fidèle Delbarre, constructeur à Lille. Appareil de chauffage.

Médaille d'argent offerte par M. le ministre de l'Agriculture, à M. D. Bossut, jardinier chez M. Cavrois à Roubaix. 1 gerbe.

Objet d'art offert par le Cercle Horticole de Roubaix, à M. Calier-Réfof, horticulteur à Roubaix, Fantaisies florales.

Objet d'art offert par M. Alfred Delahaye, vice-président de la Société, à M. Calier-Réfof. Plantes ornementales.

Objet d'art offert par M. Bayart, vice-président de la Société, à M. D. Bricout, jardinier chez M. Lefebvre, à Croix. Fleurs coupées.

Objet d'art offert par M. Calier-Réfof, conseiller administrateur de la Société, à M. Léopold Decrac, jardinier, chez M. Jonville, à Roubaix. Fleurs coupées.

Objet d'art offert par M. Sézille, bibliothécaire, de la Société, à M. Simon Dhenequin, jardinier chez M. Eloy Réquillart, à Mouvaux. Collection de légumes.

Objet d'art offert par M. Eugène Vandame, trésorier adjoint de la Société, à M. D'Heilly, horticulteur à Wasquehal. Chrysanthèmes et plantes ornementales.

Objet d'art offert par la Société à M. Pinte, jardinier à Roubaix. Fleurs coupées.

Objet d'art offert par la Société à M. Pinte, jardinier à Roubaix. Raisins variés.

Objet d'art offert par la Société à M. Maquet, horticulteur à Hem. Plantes en pots.

Objet d'art offert par la Société à M. Ramu, jardinier chez M. Delannoy-Destombes, à Roubaix. 1 gerbe.

Objet d'art offert par la Société à M. Simon Dhennequin, jardinier à Mouvaux. 1 gerbe.

Objet d'art offert par le Cercle Horticole de Roubaix, à M. Maquet, horticulteur à Hem. 1 gerbe.

Objet d'art offert par la Société, à M. Paul Delombaerde, horticulteur à Tourcoing. Plantes spécimens.

Objet d'art offert par la Société, à M. Warot conseiller administrateur de la Société. Plante spécimen.

—o—

Une manifestation de sympathie

Samedi soir, à l'issue de leur répétition hebdomadaire, au Café Pandore, les sociétaires du Choral Nadaud ont organisé une manifestation amicale en l'honneur d'un de leurs camarades, M. Edmond Decourcelle, élève du Conservatoire de Roubaix, qui vient de subir avec distinction son examen définitif d'admission au Conservatoire de Paris.

M. Jean Selle, président, dans une excellente allocution, a félicité M. Decourcelle et lui a offert, au nom du Choral Nadaud, et au milieu de l'enthousiasme général, une superbe palme de fleurs.

M. Victor Minssart, directeur, a formulé le vœu que cet heureux début pour le Conservatoire soit le signe d'autres succès toujours de plus en plus nombreux dans la suite.

M. Decourcelle a remercié MM. Selle et Minssart des paroles si cordiales qu'ils venaient de prononcer. Il a dit combien il était heureux de profiter de l'occasion qui lui était offerte de témoigner publiquement sa gratitude d'abord envers son excellent professeur, M. Minssart qui, avec un dévouement inlassable, l'avait préparé à l'épreuve dont il vient de sortir vainqueur.

Puis, c'est à M. Koszul, le distingué directeur de notre Conservatoire, qu'il a adressé l'expression de sa profonde reconnaissance, attribuant à sa sollicitude et à sa sympathie constantes pour lui, une grande part aux résultats acquis. En terminant, M. Decourcelle a déclaré que dans son cœur le Conservatoire de Roubaix et le Choral Nadaud ne seraient jamais séparés, que sa plus grande joie serait d'y revenir de temps à autre retrouver ses maîtres et ses amis et que ses efforts tendraient à l'avenir à se rendre digne de sa chère Ville de Roubaix.

Les paroles de M. Decourcelle, prononcées avec une assurance et une conviction qui ont vivement impressionné ses camarades, ont été chaleureusement applaudies et on a du aux futurs lauriers de notre lyonne concitoyen.

Une fête intime dans laquelle se sont produits, en premier lieu, M. Decourcelle qui a superbement interprété le grand air d'Hérodiade, de Massenet, avec lequel il a remporté le succès que l'on sait, puis MM. Lanne, Casier, Félix, Pollet, Servenay, Bonte et Declercq, a clôturé cette soirée marquée au coin de la plus franche gaîté et de la meilleure camaraderie.

—o—

Fête colombophile

Hier après-midi, un banquet réunissait chez M. A. Bodart, rue de Lannoy, les membres de la Fédération colombophile, pour fêter les succès de l'année.

Dans la salle, superbement décorée, étaient réunis une soixantaine de convives : à la table d'honneur, nous remarquons MM. Leblanc, président de l'« Union » ; Brovaeys, président de la Fédération ; Brovaeys, président de l'« Avenir du Tilleul ». Droal, président d'honneur de la Fédération roubaisienne.

A l'heure des toasts, M. Tiétard, secrétaire de l'Avenir du Tilleul, offre une gerbe de fleurs à M. Leblanc et le remercie de son dévouement envers la société.

M. Leblanc, après avoir parlé des succès obtenus par la Fédération, au cours de l'année 1903, remercie M. Brovaeys d'avoir accepté son invitation ; il remercie de même la Presse, représentée par le Journal de Roubaix et l'Egalité, de l'intérêt qu'elle porte à ce sport ; la Fédération compte sur elle pour les aider à protéger contre les empaumés qui feront sans scrupules sur les pigeons-voyageurs ; car, dit-il, il n'est pas rare que des pigeons soient tirés en route et rentrent blessés au pigeonnier ; pour les personnes qui les tuent, c'est peu de chose, et c'est beaucoup pour l'amateur de pigeons. Après avoir énuméré les différentes pertes que les pigeons ont subies pendant la guerre, il termine en remerciant tous les membres de la commission.

Prennent ensuite la parole M. Roussel qui remet un diplôme à MM. Courouble et Derveau ; M. Brovaeys et un membre de la presse.

La fête continue ensuite par un petit concert tout intime et très amusant.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage

Informations et Communications diverses

LES POIVROTS. — Procès-verbal pour ivresse a été dressé contre les nommés Lefebvre Louis, 21 ans, peigneur, demeurant rue du Carligny ; Polydore Dervaux, 20 ans, rattacheur, demeurant à Wattrelos.

CE QUE L'ON TROUVE. — Mme Elise Fretin, demeurant rue Daguesseau, impasse Kléber, 6, a trouvé hier matin, boulevard de Paris, un porte-monnaie contenant une certaine somme qu'on peut lui réclamer.

— M. Descalliores, demeurant rue Saint-Louis, 4, a trouvé rue de l'Ommelet, un ballot contenant de nombreuses feuilles de papier de soie.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Cours et conférence publics. — Histoire de l'art, professeur M. Scratzki ; lundi soir, 16 novembre, à cinq heures trois quarts, pour les élèves : à sept heures, Conférence publique avec projections lumineuses dans le grand amphithéâtre.

Sommaire du cours : Aperçu historique des Arts au XVIe siècle ; la Renaissance en Italie et en France.

OUVERTURE DE LA BOUCHEE DE PAIN. — Lundi 23 novembre 1903. — Les repas seront servis : le matin, de dix heures à onze heures un quart, pour les grandes personnes ; de onze heures et demie à midi et demi, pour les enfants des écoles. — Après-midi, de trois à quatre heures un quart, pour les grandes personnes ; de quatre à cinq heures et demie pour les enfants des écoles.

Jusqu'à l'ouverture, les inscriptions sont reçues tous les jours (dimanches exceptés), de huit à dix heures du matin, ensuite de huit à neuf heures seulement.

Le Comité rappelle que l'inscription d'avance est indispensable, nul n'étant admis sans carte.

Prévoyance contre le Froid
Des Propositions ont été faites par les Galeries Lilloises, tant pour le grand choix des appareils de chauffage que pour les prix pour mettre leur nombreuse clientèle à l'abri du froid.
DISTRIBUTION DE CHOCOLAT aux enfants les jeudis et Dimanches

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 15 novembre

Naissances. — Emilienne Duttilieul, rue de Flandre, cour Algoet, 2. — Valdemar Lestienne, boulevard Gambetta, 88. — Albert Courier, rue du Pile, cour Orange, 14.

Publications de mariages. — Emile Petit, 25 ans, dresseur à Wattrelos, et Marie Collyn, 22 ans, peigneuse, à Croix. — Désiré Malfait, 24 ans, lithographe, à Arras, et Germaine Lemaître, 20 ans, employée de commerce, à Arras. — J.-B. Schyaederie, 27 ans, rentreur, à Roubaix, et Laure Soudan, 21 ans, bobineuse, à Wasquehal. — Adrien Doutliet, 20 ans, journalier, rue du Fontenoy, 181, et Honorine Tavernier, 23 ans, confectionneuse, à Bersée. — Arthur Bourgois, 24 ans, entrepreneur, rue du Trichon, 30, et Germaine Guillaume, 24 ans, sans profession, à Lille. — Léonard Vanbever, 26 ans, mouleur, rue Voltaire, et Marie Hennau, 24 ans, bobineuse, à Tourcoing. — Jules Pesqueur, 24 ans, mécanicien, rue de Flandre, 215, et Marie Beltremieux, 2 ans, sans profession à Tourcoing. — Achille Cappoen, 24 ans, garçon pâtissier à Roubaix, et Mathilde Bocket, 26 ans, journalière, à Watou (B). — Marie Schneider, 34 ans, négociant, rue d'Inkermann, 52 bis, et Marthe Vallet 23 ans, sans profession, à Lille. — Edouard Verdonck, 26 ans, noyauteur, rue Marquisat, 14, et Clémence Decollewaert, 23 ans, bobineuse, rue de l'Epeule, cour Sendar, 2. — Léon Yon, 25 ans, cicleur, rue de l'Epeule, et Palmyre Martinage, 24 ans, servante rue de l'Epeule, 134. — Jules Matton, 46 ans, comptable, 4 Lambersart, et Juliette Dewya, 29 ans, sans profession rue Leverrier, 27. — Jospar Doville, 40 ans, chaudronnier en cuivre, boulevard de Metz, maisons Lestienne, 21, et Julie Goddaer, 38 ans, tailleuse, rue Notre-Dame, 53. — Arthur Boudry, 18 ans, apprêteur, rue Laurent, 17, et Louise Parisis, 20 ans, bobineuse, rue Saint-Laurent, 53. — Jean-Baptiste Levert, 25 ans, teinturier, rue d'Alger, 158 et Augustine Flamencourt, 21 ans, bambrocheuse, à Roubaix. — Georges Baisieux, 23 ans, mécanicien rue Charlemagne, 47, et Marie Dewaele, 22 ans, éplucheuse, rue de l'Epeule, cour Lepers, 9. — Henri Hornaert 23 ans, homme d'équipe au chemin de fer du Nord sentier du Ballon, maisons Salembier, et Mathilde Morel, 22 ans, journalière, rue de Mauheuge, 108. — Joseph Pirotte, 27 ans, soigneur, rue de l'Alma, 37, et Blanche Morel, 19 ans, éplucheuse, rue de l'Alma, 38. — Joseph Vérin, 23 ans, tisserand, rue Bernard, 26, et Joséphine Solle, 22 ans, bobineuse, rue Bernard, 26. — Henri Roussel, 23 ans, menuisier, rue du Fontenoy, 88, et Charlotte Perrin, 20 ans, bobineuse, rue du Fort, 52. — Firmin Dhalluin, 27 ans, rue Pharaque, 24, et Virginie Grouillon, 30 ans, piqurière, rue de la Vigne, cour Inglebert, 13. — Apollon Decarpentry, 25 ans, apprêteur, rue des Trente, 25, et Céline Flahaut, 19 ans, rattacheuse, rue de l'Ommelet. — Richard Van Derstraeten, 43 ans, ébinturier, rue de Tourcoing, 33, et Hortense Devolder, 36 ans, servante, rue de la Gare, 27. — Edmond Vandeckerckhove, 41 ans, tisserand, rue St-Laurent, 17, et Maria Beusschaert, 47 ans, tisserande, rue Saint-Laurent. — Julien Burgraeve, 25 ans, garçon brasseur, rue Lanno, 20, et Rosalie Dernicourt, 25 ans, bobineuse, rue d'Anzin, 4. — Jules Husson, 30 ans, tisserand, rue de Soubise, 42, et Julie Lapère, fileuse, rue de Soubise. — Henri Grard, 32 ans, ouvrier peintre rue de Ma Campagne, 30, et Marie Hémery, 21 ans, sans profession, à Mazingarbe.

Décès. — Julia Kirshilck, 13 mois, rue du Fort, cour Couthier, 14. — Arthur Dequick, 2 ans, rue de la Planche tronée, 12.

Savon Paris-Ménage Savon français pour le linge et laines

TOURCOING

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier soir, vers huit heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré rue Fénelon, 15, chez M. Aimable Monnoyer, tisserand.

Le feu avait pris dans une chambre du premier étage où demeurent deux enfants en bas âge, en pension dans cette maison.

Leur mère, une dame Pinders, avait été les mettre coucher quelques instants auparavant.

Il est probable qu'une étincelle de la chandelle dont elle s'éclairait avait jailli sur le couvre-lit, car peu après son départ, les fils Jules et Léon Monnoyer, 15 et 13 ans, sentirent une odeur de brûlé. Ils montèrent dans la chambre déjà emplie d'une épaisse fumée. Ils arrachèrent le couvre-lit qui flambait et le jetèrent par la fenêtre, puis enlevèrent les deux enfants qui, sans leur intervention, auraient pu être asphyxiés.

Dégâts : 12 fr.; pas d'assurance.

—o—

UN SUBTIL ESCAMOTEUR

Est-il bon ? Est-il mauvais ? C'est la question que se posaient à propos d'un louis d'or plusieurs consommateurs réunis à l'estaminet tenu par la veuve Cordeuse, rue du Haze.

Les uns affirmaient que oui, les autres que non, quand tout à coup la cabaretière à qui appartenait le « jaunet », s'aperçut avec stupeur que l'objet de la discussion qu'on s'était passé de mains en mains, avait disparu de la circulation.

On procéda à des recherches, mais en vain, le louis restait introuvable. En désespoir de cause, Mme Gadenne alla prévenir la police. Un agent expédié illico dans son estaminet se mit en devoir de fouiller à tour de rôle toutes les personnes présentes.

Inutilement, parmi elles se trouvait un vieux marchand de brosses dont l'attitude parut suspecte au perspicace représentant de l'autorité.

Ce dernier appesantit ses recherches sur la personne du marchand ambulant, il lui ordonna de se déchausser, puis ayant enlevé les chaussettes du vieux, il s'écria soudain : Eurêka !

Le louis était retrouvé. Son voleur n'était qu'autre que le marchand ambulant, un nommé Jean Derveile, 73 ans, né à Clerken (Belgique), et demeurant au Pont-de-Marcq, à l'estaminet de la « Vallée de Menin ».

Il essaya de convaincre l'agent que le moyen qu'il avait employé lui avait paru le plus simple de trancher le différend.

L'agent n'épousa pas la thèse du subtil escamoteur qu'il conduisit à la permanence.

Derveile sera transféré ce matin à Lille.

—o—

AU THEATRE MUNICIPAL

La représentation des « Saltimbanques » qui a été donnée hier après-midi au théâtre municipal, comptera certainement parmi les meilleures de la saison.

Nous n'avons plus à parler aujourd'hui du livret et de la musique de cette charmante opérette dont notre journal a donné une analyse complète lors de la première au Kursaal de Lille.

Nous avons dit aussi combien fut excellente l'interprétation de cette nouvelle œuvre.

Il ne nous reste plus qu'à enregistrer le gros succès obtenu hier sur notre scène par les « Saltimbanques », et à féliciter chaudement la troupe de M. Bourdette, dont tous les éléments rivalisèrent à faire de ce succès un véritable triomphe.

La salle archi-comble a fait fête à tous nos vaillants artistes.

Le public redemandera certainement « Les Saltimbanques ».

—o—

Malade sur la voie publique

Hier matin, vers neuf heures et demie, un homme de peine, Jean-Baptiste Maret, 50 ans, demeurant rue du Virotois, 93, a été pris d'une attaque d'épilepsie, place de la République.

Transporté au café du « Bailly », le pauvre homme y reçut quelques soins, qui le ramenèrent à lui. Il put alors regagner son domicile en compagnie de sa femme.

—o—

Accident de roulage

Avant-hier soir, vers huit heures, le car 13 a tamponné, rue de Gand, à hauteur de la rue de Châteauvert, la voiture de M. Camille Pers, messager à Reckem.

Dans le choc, les deux véhicules ont été également endommagés.

Informations et Communications diverses

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, dimanche, aux Halles : huitres, 13.400 ; amrée, 1000 k. ; pommes, 200 k. ; kakis, 10 k. ; haricots verts, 10 k. ; lapins de garenne, 7 ; beurre, 40 k.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

L'INGENIEUR VOILE

Il rendrait des points à l'historique « Dame voilée » et au légendaire « Masque de fer », l'ingénieur que M. Pollet veut amener mystérieusement à Wattrelos, vêtu d'un manteau couleur muraille et coiffé d'un sombrero à larges bords.

Au surplus voici une scène prise sur le vif au Conseil municipal.

M. POLLET. — J'ai envoyé une mission en Parisis et on m'a rapporté un expert à la hauteur ! Je ne vous dis que ça ; vous en jugerez après coup.

M. LE MAIRE. — Nous le recevrons à la mairie dès qu'il arrivera.

M. POLLET. — Pas de ça, lisette ! On ne touche pas à « mon » ingénieur. Je ne veux pas qu'on l'influence ou qu'on l'achète. Dans cette question d'éclairage, comme disait le Petit Caporal, je veux mon soleil d'Austerlitz ! Vous chercheriez à me donner la lune de Waterloo !

UNE VOIX. — Vive l'Empereur !

M. LE MAIRE. — Vous voulez donc faire la contre-expertise dans un sac ?

M. POLLET. — C'est mon affaire. Et dès maintenant je tiens à déclarer que « mon » ingénieur n'opérera que vêtu en scapulandrier. Je lui ai même imposé un masque de fer pour la nuit et j'ai exigé qu'il démarque son linge. Avec ces célibataires on ne peut jamais savoir...

M. LE MAIRE, avec intérêt. — Ah ! il est célibataire ?

M. POLLET. — Vous ne saurez rien de plus et j'en ai déjà trop dit. Je serai dorénavant, sur ce sujet, muet comme la tombe ! J'ai prêté le serment du silence : « Mystère et gaz », je ne connais que ça : l'avenir m'appartient si je réussis à vous rouler tous : je vais m'y employer.

M. LE MAIRE. — Vous ne voulez tout de même pas que la ville de Wattrelos entre dans vos plaisanteries et vos cachotteries. Nous voulons connaître l'homme à qui nous allons confier le travail ; le contraire serait absurde et nous jouerions un rôle grotesque.

M. POLLET, avec un soupir. — Allons je vois bien qu'il n'y a pas moyen de vous faire entendre raison, et qu'il me faudra en passer par votre volonté.

Eh bien, je m'engage à vous donner le nom de l'ingénieur, à la condition que vous ne le divulguiez pas avant la fin de l'expertise.

M. LE MAIRE. — Je veux bien ; mais je vous rappelle qu'il doit sortir tout au moins de polytechnique ou de centrale.

M. POLLET. — Approchez-vous, là, plus près, plus près encore.... Tendez l'oreille.....

M. LE MAIRE, bondissant. — ..... Ah bah !

M. POLLET. — Oui, c'est lui.

M. LE MAIRE. — Oh !.... Frédéric Humbert.

M. POLLET. — Il sort de Centrale puisqu'il vient d'y tirer six mois de prison. »

Le public se tord, les conseillers municipaux semblent trouver plutôt mauvaise cette dernière plaisanterie de M. Pollet, qui nous paraît se payer trop à bon compte la tête des Wattrelosiens.

La Festingue.

LANNOY

UN INCENDIE A L'ETABLISSEMENT DEFFRENNES-DUPLOUY. — Samedi vers 9 heures du soir, un incendie s'est déclaré dans l'établissement de M. Deffrennes-Duplouy, situé rue de Tournai à Lannoy.

C'est un gamin qui donna l'alarme. Aussitôt les voisins aidés de M. Anselme Deffrennes, organisèrent les premiers secours. Malheureusement la porte de la salle où le feu s'était déclaré était fermée. Arrivèrent bientôt sur les lieux les pompes des usines Parent-Monfort, Mutte-Gadenne, Boutemy frères et Delannoy.

On commença par dégager la porte d'entrée qui était encombrée de marchandises, et le feu fut peu après circonscrit.

Les dégâts occasionnés par cet incendie sont importants et s'élèvent à une soixantaine de mille francs, couverts d'ailleurs par plusieurs assurances.

Le service d'ordre était organisé par les gendarmes de Lannoy et le garde-champêtre.

LILLE

—o—

VOL AUDACIEUX

Les vols au camion continuent de plus belle ; leurs auteurs semblent même augmenter d'audace. La plupart du temps, ils opèrent le soir, à la nuit tombante ; samedi, c'est en plein jour, vers trois heures, qu'ils ont marqué leur passage, en dérobant 5 litres de café sur une voiture en stationnement rue d'Arras.

Ce vol a été commis au préjudice de M. Delsigne, garçon livreur au service de M. Vandeberghe, négociant à Canteleu. Le montant du délit est d'environ 30 francs.

Une enquête est ouverte.

—o—

LES ARRESTATIONS

La police a mis en état d'arrestation, dans la journée d'hier : Jean Devoet, 31 ans, cordonnier, sans domicile fixe, qui a enfreint une mesure d'expulsion ;

Edouard Mesdag, 19 ans, assemblieur, demeurant rue Vaucanson.

Ce jeune homme très irascible surtout lorsqu'il a bu a fortement malmené et outrageusement traité des agents qui lui faisaient une observation sur son état.

—o—

UNE BANDE D'ESCROCS

Nous relations, il y a quelques jours, l'arrestation de Bertrand, le chef de bande, dans la grande affaire d'escroquerie sur la cession des fonds de commerce.

Les deux collègues de Bertrand, dont nous avions relaté les exploits, venaient d'être arrêtés à Dijon, d'où ils seront très prochainement dirigés sur la prison de Lille.

Paul Tudesq et Paul Fardoux vont donc, bientôt, être interrogés par M. Delalé et confrontés avec leurs victimes.

—o—

Un accident à l'abattoir

Léon Capelier, 36 ans, demeurant 22, rue du Metz, travaillait samedi soir à l'Abattoir pour le compte de M. Duburcq, chevilleur.

Il était occupé, dans un grenier de cet établissement, à ranger différents objets mis hors d'usage, lorsque, vers cinq heures, il tomba, d'une hauteur de plusieurs mètres, sur le pavé du rez-de-chaussée.

Relevé de suite par des chevilleurs et des garçons bouchers dont l'un courut vivement quérir un docteur, Capelier portait sur le corps des contusions multiples. M. le docteur Derode, qui lui a donné ses soins, n'a pas jugé son état inquiétant ; il a seulement présumé une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

Le blessé a été reconduit, en voiture, à son domicile.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de BANYULS-TRILLES, quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.
Dans tous les Cafés, les bons estaminets, et chez les Entrepositaires.
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Renseignements Commerciaux

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

SOCIETES

D'un acte passé devant Me Navarres et Vanlaer, notaires à Lille, le 27 octobre 1903, il appert qu'il est formé une Société en nom collectif sous la raison sociale « Em. PAJOT et Edm. COUSIN », pour cessions de fonds de commerce, établissements industriels, etc., etc ; le siège est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 63 ; la durée est de 10 ans ; le capital n'est pas fixé.

D'un acte reçu par Me Rocagel, notaire à Paris, les 27-28 octobre 1903, constatant la dissolution de M. Maurice Barbet-Massin dans la Société en commandite simple formée sous sa raison sociale « ESNAULT-PELTERIE, BARBET-MASSIN et Cie » dont le siège est à Paris, rue Saint-Fiacre, 5. La raison sociale reste la même ; capital, 5.000.000.

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions « DUJARDIN et Sie », ayant son siège à Lille, rue Brûle-Maison, 82, au capital de 3.500.000 fr., dressé par Me Emile Lefebvre, notaire à Lille, le 21 octobre 1903, duquel il résulte que par suite du décès de M. Albert Dujardin, sa veuve a été nommée gérante et qu'il est apporté différentes modifications aux statuts.

DECLARATIONS

de liquidations judiciaires

Le 9 novembre 1903, de la dame veuve VANHOUTTE, née Marie CARDINAUD, cabaretière, rue Saint-Sébastien, 46, à Lille. — Juge-commissaire, M. Desombry ; liquidateur, M. Tiprez.

Le 10 novembre 1903, du sieur Victor COUPLEZ, marchand de chaussures, rue de Buffon, 18, à Lille. — Juge-commissaire, M. Houbron ; liquidateur, M. Cussac.

CONVERSION ET FAILLITE

de la liquidation judiciaire

Le 12 novembre 1903, du sieur Edouard WATTEL, commerçant à la Bassée. — Juge-commissaire, M. Wicart ; syndic, M. Corset.

DECLARATION DE FAILLITE

Le 13 novembre 1903, du sieur Henri SEYSSEN, marchand de primeurs, 5, place du Lion-d'Or, à Lille. — Juge-commissaire, M. Verley ; syndic, M. Tiprez.

NOTRE ALMANACH

Notre Almanach pour 1904 va paraître très prochainement.

C'est le plus beau, le plus complet, le mieux illustré, le plus important de tous ceux mis en vente jusqu'à ce jour.

Deux cents pages grand format
SEIZE PAGES D'ILLUSTRATIONS EN COULEURS
(Revue de l'année 1903).

Plus de 150 illustrations en noir, par A. Guillaume, Henriot, etc.
Grands Portraits de Basly, Lamendin, Selle, députés.
Almanach de la ménagère ;
Almanach du pêcheur ;
Almanach du chasseur ;
Calendrier du jardinier ;
La loi monétaire ;
Renseignements complets sur l'armée.

—o—

CONTES ET NOUVELLES :
L'Echéance, nouvelle, par Maxime Audouin.
La Mouche plate, nouvelle, par Léon de Tinseau.
L'Opération Merveilleuse du docteur Brigdmann, conte, par Jean Bréchal.
Le dessous de plat à musique, nouvelle, par Charles Quinel.
La Cure Merveilleuse, conte, par Jean Rameau.
Les Harlacets de Pitalugue, conte, par Paul Arène.
Connaissances utiles, curiosités, variétés, mots amusants, etc., etc.

—o—

Foires du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme, etc.

—o—

Noms et adresses des sénateurs et députés du Nord et du Pas-de-Calais, avec le nombre de voix obtenues par eux.
Composition des Conseils généraux et d'arrondissements.
Renseignements administratifs.
Les élections de 1904.

—o—

Notre Almanach le plus beau, le plus complet, le mieux illustré ne coûtera que 0.30 centimes.

TIRAGES FINANCIERS

du 14 novembre

VILLE DE BRUXELLES

Emprunt de 289 millions de francs (1886)

102e tirage au sort
91 séries, soit 2,275 obligations remboursables le 2 janvier 1904

Série 49153 n° 20	remboursable par	fr.	10.000
» 49159 » 13	»	»	1.000
» 6098 » 10	»	»	»
» 19416 » 12	»	»	250
» 105619 » 22	»	»	250

Numéros des séries suivantes remboursables par 150 francs :

Série 12052 n° 9,	Série 76665 n° 4,	Série 87517 n° 19
» 12052 » 16,	» 79888 » 2,	» 88559 » 3
» 19416 » 4,	» 79302 » 13,	» 88559 » 4
» 25599 » 2,	» 80323 » 3,	» 96264 » 13
» 42070 » 1,	» 85125 » 4,	» 101692 » 8
» 51185 » 14,	» 85125 » 8,	» 115038 » 24
» 71029 » 23,	» 85125 » 16.	

Sauf les numéros indiqués ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 110 francs :

146	19923	34748	54414	75735	87517	108095
409	19416	36005	54767	76665	88559	110167
1727	21039	38230	55035	78510	89019	111784
1912	22307	42070	57192	78888	91002	112813
1979	23454	42273	58112	79302	92959	113084
2514	23669	42339	59004	79419	93026	114326
6098	24133	47799	60262	79703	93501	115038
9398	24812	47846	62725	80823	96264	
12052	25505	48266	66873	84271	97999	
12971	32539	49158	70797	85125	100553	
13172	27769	49303	71029	86257	101692	
14476	29554	51185	73103	86301	102130	
16341	29926	52813	73820	86921	105619	
18979	30322	53592	74292	87002	105883	

Chronique Financière

BOURSE DE PARIS

Paris, le 14 novembre.

Pendant la semaine écoulée, les dispositions générales du marché ont été satisfaisantes. Les appréhensions de resserrement monétaire